

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 3 septembre 2021

Eric Vial est nommé directeur de l'évaluation des risques de l'Anses

Eric Vial a été nommé le 2 août 2021 directeur de l'évaluation des risques de l'Anses. Il coordonne désormais les activités d'expertise scientifique de l'Agence sur les risques sanitaires liés à l'alimentation, l'environnement et le travail ou qui affectent la santé des animaux et des plantes. Eric Vial poursuit ainsi un parcours marqué par l'intérêt général, au service de la protection de la santé des populations et de l'environnement.

Ingénieur en génie atomique, Eric Vial travaille depuis plus de vingt ans dans le domaine de l'évaluation des risques technologiques et sanitaires, au service des décisions et politiques publiques. Son parcours lui confère une solide maîtrise de l'expertise dans le domaine. Tout au long de sa carrière, il a été amené à dialoguer avec de nombreux acteurs, aussi bien scientifiques, industriels, gouvernementaux que représentants de la société civile, en France comme au-delà de nos frontières. Lors de son dernier poste au Secrétariat général à la défense et à la sécurité nationale, il coordonnait la planification interministérielle de réponse à une situation d'urgence nucléaire ou radiologique.

« Apporter une vision claire et transparente des risques sanitaires »

À la tête de la direction de l'évaluation des risques de l'Anses, Eric Vial pilote désormais les travaux d'expertise scientifique en réponse aux saisines et auto-saisines de l'Agence. Il supervise les équipes scientifiques de la direction et la coordination des différents collectifs d'experts externes. À ce titre, il s'engage à garantir la qualité et l'indépendance des expertises de l'Agence. Les travaux qu'il coordonne apportent notamment des données scientifiques de référence pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en matière de sécurité sanitaire des populations, des animaux, des plantes et de l'environnement.

Eric Vial dirige également certaines activités de vigilance, ainsi que des observatoires et des bases de données pilotées par l'Agence. Il veille à leur cohérence et leur complémentarité avec les travaux de

recherche et de surveillance menés par ailleurs à l'Anses, l'objectif étant d'enrichir les données nécessaires pour mener à bien les évaluations de risques sanitaires.

Dans l'ensemble de ses activités, Éric Vial poursuivra les efforts d'intégration des sciences humaines, économiques et sociales, et d'écoute des attentes de la société, qui constituent l'une des priorités stratégiques de l'Anses.

Éric Vial succède à Matthieu Schuler, qui a été nommé directeur général délégué du pôle « Sciences pour l'expertise » de l'Anses en février dernier.

« Les enjeux de sécurité sanitaire d'aujourd'hui et de demain sont nombreux et d'importances variées. Les équipes de la direction de l'évaluation des risques de l'Anses sont mobilisées au quotidien pour fournir des évaluations fiables et de qualité, basées sur des méthodologies transparentes, renforçant par là-même la confiance dans la décision publique dans un contexte d'opinion exigeant. Je m'attacherai à poursuivre cette mobilisation.

L'Anses se doit également d'apporter un éclairage scientifique de ces risques, en les mettant en perspective les uns par rapport aux autres, pour orienter les décisions de politiques publiques, mais aussi, chaque citoyen dans sa perception et ses comportements quotidiens. Je favoriserai la mise à profit des larges compétences des équipes de ma direction travaillant sur des risques sanitaires très variés, pour contribuer à apporter des repères scientifiques utiles à tous. »

Parcours d'Éric Vial

Ingénieur de l'Ecole Centrale de Lille, Éric Vial est également diplômé ingénieur en génie atomique de l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires en 1991. Au sein de l'Institut de Radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), il a d'abord occupé plusieurs postes et responsabilités, chef de bureau, chef de projet européen puis chef de service. En 2012, il devient adjoint au directeur de la santé. Il pilote alors le projet de développement d'une plateforme expérimentale pour étudier les effets de l'incorporation et de l'inhalation de radionucléides. Il coordonne également le bilan IRSN sur l'exposition de la population française aux rayonnements ionisants avant de piloter les activités de gestion de crise du pôle Santé Environnement de l'Institut. En 2019, il rejoint le Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale en tant que conseiller nucléaire et radiologique. Il y assure notamment la coordination de la planification de la réponse de l'Etat à une situation d'urgence nucléaire ou radiologique. Le 2 août 2021, il est nommé directeur de l'évaluation des risques de l'Anses.

Contacts presse : 01 49 77 13 77 / 22 26 / 28 20 — presse@anses.fr

www.anses.fr   

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.